



COdO MAG

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JUILLET 2015 - N°2

www.codognan.fr (▶)

CONCOURS

Maisons & Jardins fleuris

Donnez des couleurs à votre ville !

Résultats et classements
du concours p.2





► Les associations
codognanaises
mises à l'honneur

CODOMAG a décidé de mettre à l'honneur une association à chaque nouvelle parution. Ce numéro sera consacré à l'association «Courir avec Sarah» que nous vous proposons de découvrir p.19



► **Concours**
des jardins
et balcons fleuris

1^{er} prix : Mme Guerin CLAUDIE,
Rue de la Mairie

2^e prix : Mr et Mme Ferrandis,
Rue de la Mairie

3^e prix : Mme Auger Marie-France,
Rue du Rhône

*Chacun a reçu une plante (yucca,
palmier, hibiscus des marais)*

Nous remercions vivement l'ensemble des participants qui ont été nombreux, mais également l'ensemble des habitants de Codognan qui de manière générale prennent soin de leurs jardins et balcons de manière à rendre notre village toujours plus agréable à vivre !

**Rendez-vous l'année prochaine
pour un nouveau concours haut
en couleurs !**



► Informations sur
l'insertion de
la publicité

(deux publications par an et une nouvelle source de financement)

Format carte de visite : 50 €/an

Quart de page : 80€/an

Demie page : 120 €/an

Page entière : 240€/an

Sommaire

Édito «Mot du Maire» P.3

Infos Mairie P.4/8



Santé & Solidarité P.9/11



Réalisations et Projets P.12/13

Environnement et Citoyenneté P.14/15

Enfance et Vie scolaire P.16/17

Culture et Manifestations P.18

Forum des Associations P.19/22

- **Directeur de la publication** : Philippe Gras, Maire
- **Comité de rédaction** : Christiane Deubel, Héléne Perez, Laure Trumler, Jean-Sébastien Perez, Didier Veron, Anthony Vidal, Roland Coste, Jacques Louche.
- **Crédits photos** : Mairie, membres des associations, François Lelièvre
- **Conception graphique** : Valérie Pène
- Impression : JF impression - Montpellier
- Tirage : 1200 exemplaires
- Dépôt Légal : en cours

Édito



Mot du Maire

Chers concitoyens

Les évènements dramatiques connus par notre pays au cours du 1^{er} trimestre 2015, doivent nous rassembler mais ne peuvent nous faire perdre espoir.

C'est pourquoi les élus municipaux ont poursuivi avec ardeur la tâche entreprise en 2014 : complémentaire santé, élaboration du PLU, et d'un plan de circulation et de stationnement, réfection de la piste des arènes, construction d'une buvette au stade Clément Coste...

Ce premier semestre riche d'évènements grâce au dynamisme des associations de notre village, s'est terminé avec une belle fête votive au cours de laquelle toutes les manifestations ont connu une forte affluence, toutes générations confondues.

*Il me reste à vous souhaiter un bel été.
Meilleurs sentiments.*

Philippe GRAS

*Maire de Codognan Vice-Président de la Communauté de Communes
Rhôny-Vistre-Vidourle - Président du SCOT du Sud du Gard*



Mairie Codognan :

39, rue de la Mairie
30920 CODOGNAN
Tél : 04 66 35 03 07
Fax : 04 66 35 02 03

Accueil du public :
à l'arrière du bâtiment
Place de l'Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi :
9h -12h et 15h -18h

Le vendredi :
9h-12h et 15h-17h

G.D.F.

•Urgence : 04 66 26 25 24

S.D.E.I.

•Clientèle : 0 810 363 363
•Urgence : 0 810 863 863

E.D.F.

•Clientèle : 0 810 030 810
•Dépannage : 0 810 009 234

NUMÉROS D'URGENCES

•Pompiers : 18 ou 04 66 35 80 40

•Samu : 15

•Médecin de garde : 15 ou 18

•Service public renseignements
administratif : 3939

SITE INTERNET : service-pulic.fr

► DÉCOUPAGE PAR QUARTIER RÉFÉRENTS

Afin de faciliter la communication des petits tracas du quotidien ou bien d'idées visant à améliorer le «bien vivre ensemble» au sein de notre commune, la municipalité met en place des référents par quartier. [Retrouvez votre contact selon le découpage ci-dessous :](#)

Quartier vieux Village	Place de la République Chemins de la Croisette et des Lavandières Rues de la Monnaie jusqu'à la rue du Stade, des Agaths, du Rhôny, des Jardinets Rues de la Place, Droite, de Vergèze, de l'Eglise à la rue du Stade,	Alain SOUBEIRAN 06-70-81-96-62	Philippe CARRIERE 06-84-79-03-44	Karine PETE 06-23-74-97-42
Quartier "Les mas-les baraques"	Rue des Mas, de la Védière, Montcalm, d'Aimargues, des Mourgues jusqu'à l'école "les Cèdres", Place de la Bascule, Le Cols des Vignes, RN 113, Lieu dit Carbonel, Residence les Oliviers Lotissements : la Tuillière, les Vignerolles, les margues, la Gravelle	Christian BARLAGUET 06-86-92-92-94	FLORENCE NISOLE 06-87-50-34-62	Jean Sébastien PEREZ 06-07-71-20-10
Quartier "EST"	Rue des Cognassiers, du Stade, Neuve, des Mourgues (de la rue du Stade au CTM) Rue de la Saladelle, du Cabernet, Lotissements : Les Acacias, les Muriers, les Mourgues, les Lycènes, la Mourguette les Arbousiers Résidence Jean Bosc, Enclos de l'Auséria	Amélie LALLEMAND 06-47-69-34-43	Christiane DEUBEL 06-63-40-45-64	Romain MATTONAI 06-80-23-18-27
Quartier "SUD"	Rues de la Camargue, de la Verrerie, chemin du Canal Lotissements : Le Micocoulier, la Camargue, le Garet, la Source, les Iragbons, les Bouillens, l'Enclos de la Fontaine, les Mas Impasse de l'Eau Vive	Didier VERON 06-09-09-40-65	Hélène PEREZ 06-03-01-25-60	Sandrine BELLOT-MAUROZ 06-26-86-76-92
		Anthony VIDAL 06-4296-08-06		

INTERCOMMUNALITÉ

► VISITE SYNGENTA



Les élus de Codognan ont été invités à visiter le site de Syngenta.

Il y a 50 ans, le 10 mai 1961, près de 300 invités inauguraient ce que les Aigues-Vivois nommaient alors la cathédrale. Ce n'était pas encore Syngenta mais Fly tox, bien connu pour sa pompe à piston pour tuer les insectes. Une histoire industrielle commençait. Longtemps considérée comme une valeur ajoutée pour la commune, l'usine est aujourd'hui classée Seveso AS. Une contamination de la nappe par le métolachlore en 1992, ainsi que du puit AEP de Gallargues, ont créé des

doutes dans la population.

Il ressort de cette visite que le groupe Suisse met tout en oeuvre pour garantir une sécurité maximale au site ainsi qu'aux villages environnants, et ce dans le cadre d'une démarche qualité répondant aux différentes normes européennes en vigueur. D'autre part, nous rappelons que le hangar appartenant à Syngenta et se trouvant dans la ZA Moulin Roul ne stocke que des cartons d'emballages, et ne présente donc aucun risque sanitaire majeur.

► VISITE I IGNE TGV



Dany ROUX

Autos Occasions

Spécialiste Utilitaires Légers

Ventes - Achats - Reprises
Réparation Véhicules Toutes Marques

145, Chemin de la Verrerie
30920 Codognan

Tél : 04 66 35 16 60
Fax : 04 66 35 16 60

<http://www.utilitaires-roux.fr> - utilitaire-roux@wanadoo.fr

A I A UNE : BUDGETS

► Compte administratif 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 465 523,17 €

Recettes : 1 590 806,83 €

Excédent : 308 897,99 € (en prenant en compte le résultat 2013)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 400 147,11 €

Recettes : 380 955,67 €

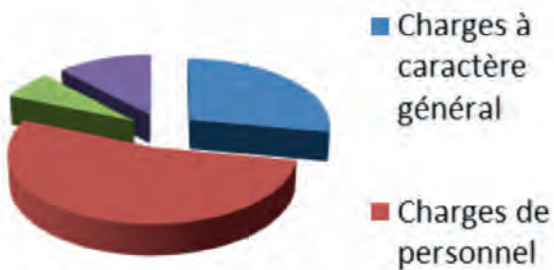
Excédent : 51 645,12 € (en prenant en compte le résultat 2013)

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2014 :

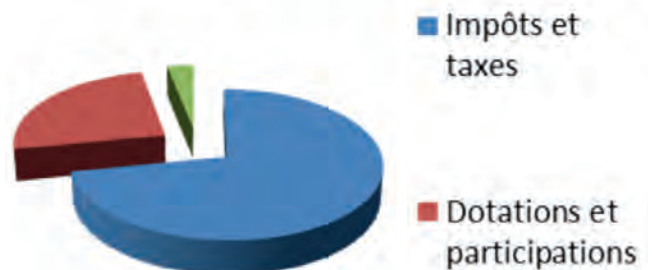
- Achat d'un camion pour les services techniques
- Réfection des menuiseries d'un appartement communal
- Réfection de l'arrosage du parcours de santé
- Etude d'un plan de circulation et de stationnement
- Menuiseries Maison du Peuple

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

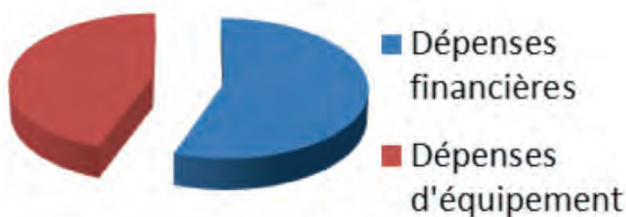


Recettes



SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



► Budget 2015

En préambule des chiffres relatifs à l'exercice 2015, il est important de rappeler à chacun que nous sommes dans un contexte de baisse généralisée des Dotations de l'Etat (de l'ordre de 50 000€), baisses qui se confirmeront jusqu'en 2017.

Conformément à ce qui fût annoncé en 2015, la Municipalité confirme :

- ne pas augmenter les impôts locaux (taxe foncière + taxe d'habitation) ;
- ne pas baisser les dotations aux associations, véritables moteurs de notre commune.

Ces paramètres ont conduit la Municipalité à travaillé sur les sources d'économies possibles, notamment sur le budget de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général : 461 600 €	Dotations et participations : 341 372 €
Charges de personnel : 807 400 €	Impôts et taxes : 1 136 610 €
Charges financières : 93 000 €	Autres produits : 60 000 €
Autres charges : 201 825 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Dépenses d'équipement : 570 940 €	Recettes d'équipement : 148 333 €
Dépenses financières : 198 000 €	Recettes financières : 408 000 €

► Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Le PLU doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire. Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

La mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme implique de se projeter sur l'évolution du territoire à

Parmi les économies substantielles, notons les suivantes :

- personnel non titulaire divisé par 2 (30 000€) ;
- baisse de la consommation électrique (15 000€) ;
- baisse des consommables divers (3 000€).

La Municipalité a en outre décidé, au titre des recettes de :

- remettre en place la taxe de séjour ;
- supprimer l'exonération des taxes foncières (mécanisme proposé jusqu'à présent aux nouvelles constructions) à partir de 2016 ;
- vente de la «Remise Daumas» (Rue Droite).

Notons également qu'un travail important de recherches de subventions est déployé pour chaque projet à venir.

long terme. Il se fonde sur un diagnostic des forces et des faiblesses d'un territoire, un inventaire des atouts, des moyens et des contraintes. L'analyse de ces données, souvent laissée à l'appréciation des bureaux d'études, est pourtant une étape essentielle à l'élaboration d'un projet global de développement. Le cabinet G2C a été choisi et les travaux ont été lancés dès 2015. Différentes études ont déjà été rendues, et sont disponibles en Mairie.

La dernière réunion de travail datant du 8 Juin 2015 concernait les deux points suivants :

- Présentation de l'étude de chapeau par le bureau d'études Elan Développement et le président du caveau d'Héraclès.

Le but était de présenter le futur projet afin de définir les lignes directrices et les principes d'aménagement qui seront retranscrits dans l'Orientations d'Aménagement et de Programmation. En outre, il a été précisé

que le périmètre du projet, fortement impacté par les aléas des eaux de débordements, a été validé par les services de l'Etat.

- Présentation du projet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation situé en entrée de ville, le long de la RN 113, par le bureau d'études G2C Territoires.

Pour rappel, le but d'une OAP est de définir des intentions générales afin de ne pas contraindre le futur développement et ainsi réfréner les aménagements futurs. Il ne s'agit pas de réaliser des plans masses précis, mais de dessiner les grands principes à respecter.

Plan de circulation et de stationnement

Consciente que la circulation et le stationnement sont deux sujets extrêmement importants aux yeux de habitants de Codognan, la Municipalité a décidé de lancer une étude fin 2014 dans le but d'améliorer le quotidien de chacun.

L'objet de l'étude, réalisée par la société TransMobilités, consiste à définir les principes généraux de l'organisation des déplacements à Codognan sur la base d'un plan de circulation et de stationnement,

et de proposer les aménagements qui peuvent être réalisés à court et long termes pour améliorer l'image et la qualité de tous les modes de déplacements à l'échelle de la commune de Codognan.

TransMobilités a fourni une synthèse de ses travaux à notre commune, synthèse présentée lors d'une réunion publique qui a eu lieu le Jeudi 14 Juin 2015 à la Maison du Peuple et qui a permis à un grand nombre de participants de faire part de leurs craintes et/ou requêtes.

Les pistes les plus probables à travailler seront vraisemblablement :

- Création d'un nouveau parking afin de désengorger le centre du village ;
- Modification du stationnement actuel (zones bleues...) ;
- Intervenir sur le sens de circulation de certaines rues ;
- Ajout de ralentisseurs et/ou radars pédagogiques ;
- Rénovation des revêtements.

Nous rappelons que cette étude est disponible en Mairie et fera l'objet d'une nouvelle concertation afin de prendre des décisions définitives, avant la fin de l'année pour certaines et dès 2016 pour les autres.

Service Urbanisme : urbanisme.codognan@orange.fr



AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Avec ou sans rendez-vous

Tél : 04 66 77 65 79
80, rue d'Aimargues
30920 CODOGNAN



FREDERIC SEGATTI PAYSAGES

Abattage
Elagage
Entretien Parcs & Jardins
Débroussaillage mécanisé
Terrassement
Terre végétale

Tel/Fax : 04 66 35 53 21
frederic.segatti@wanadoo.fr

LES MISSIONS DU CCAS

Santé
& Solidarité

Consultation dans le cadre d'une couverture complémentaire santé



Suite à l'étude faite auprès de la population, nous avons décidé d'unir nos forces avec des communes voisines porteuses du même projet.

Après une première réunion ou nous avons constitué un groupe de pilotage, nous avons travaillé sur un cahier des charges qui a été envoyé à plusieurs mutuelles susceptibles de nous suivre dans notre action.

Leurs réponses seront étudiées at-

tentivement début juillet et une mutuelle sera choisie.

Nous sommes donc à mi-chemin !!!

Un fois l'organisme choisi, il conviendra de programmer une réunion publique par commune, ainsi que des permanences visant à informer les personnes intéressées.

LES GALERIES

104, rue de la Mairie
30920 CODOGNAN

**OUVERTURE : du LUNDI au SAMEDI de 6h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30
DIMANCHE et JOURS FERIERS de 7h30 à 12h30**

LOTO - PRESSE - PMU
E. CIGARETTE
LIBRAIRIE - LIBRAIRIE SCOLAIRE
PAPETERIE
DROGUERIE
PHOTOS IDENTITE POUR DOCUMENTS OFFICIELS
TIMBRES - TIMBRES FISCAUX
PHOTOCOPIES COULEUR - RELIURES - PLASTIFICATION
DEVELOPPEMENT PHOTOS
PILES - MONTRES et BRACELETS
CARTERIE - CADEAUX JOUETS
DEPOT PRESSING
TAMPONS - GRAVURE



► GOÛTER FÊTE DES MÈRES

Une cinquantaine de personnes ont répondu le jeudi 4 juin après-midi à l'invitation de Christiane Deubel et son équipe du bureau d'aide social pour fêter les mamans de la commune. Elles ont pu assister, à l'occasion de cette fête des mères, à un récital de poèmes et de chansons interprétés par notre concitoyenne Julie Provence de La vie en rose.

A l'issue d'une première partie découverte et après la dégustation fort appréciée d'un gâteau du boulanger Mr DURANTON, la seconde moitié de l'après-midi fut plus participative. Aidées de feuillets comportant les paroles, les mamans n'ont pas hésité à s'éclaircir la voix sur tous les tons en poussant la chansonnette avant que le tout ne s'achève par un madison qui rappela de beaux jours à tout le monde et fit le bonheur des organisateurs ravis de la réussite de cet après-midi peu ordinaire.

TRAITEUR
LA CANARDE D'OR

LIVRAISONS A DOMICILE
MARIAGES FERRADES REPAS
D'AFFAIRE...

Au service des particuliers et des entreprises

Mazet les Oliviers
30740 le Cailar
06.77.50.02.50
lacanardedor@gmail.com



Pub Sartre

04 66 35 48 08
& 06 11 50 39 48

ENSEIGNES • BANDEROLES
Fabrication de Panneaux à la demande
VEHICULES • NUMERIQUE

315 R.N. 113 30920-CODOGNAN
titimo@orange.fr



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr




risque (personnes âgées, isolées, en situation de précarité et sans abri, les femmes enceintes et jeunes enfants, les travailleurs...);

- D'informer et de sensibiliser les populations des conséquences sanitaires d'une canicule via un dispositif de communication décliné selon quatre niveaux. En 2015, le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) ont procédé à une refonte complète des outils de communication pour les adapter aux nouvelles recommandations sanitaires de 2014 ainsi qu'aux attentes et besoins des populations concernées.

Les autorités sanitaires souhaitent rappeler, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées, malades à domicile, personnes dépendantes), les mesures de prévention utiles en cas de fortes chaleurs :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);
- Evitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Pour rappel, le Plan national canicule (PNC) a pour objectifs :

- De protéger les populations des effets d'une canicule par la mise en place, en amont, par les ser-

vices de l'Etat en région (préfectures, ARS...), d'une organisation spécifique et de mesures de gestion adaptées aux différentes catégories de populations identifiées, telles grand public et personnes à

RÉFÉCTION DE LA PISTE DES ARÈNES



Comme vous le savez tous, la réfection de la piste des arènes était prévue au budget et a été réalisée sous la maîtrise d'œuvre de la société MOLTO. Les travaux ont duré plusieurs semaines et après réception, quelques «réglages» ont été nécessaires. Ainsi, des drains ont été posés afin de faciliter l'évacuation des eaux par la société MOLTO. Cette dernière est également intervenue en remplacement de la sablette initialement posée et qui s'avérait non conforme. Le tout a été réalisé sans surcoût pour la commune.

D'autre part, les travaux concernant le débarcadère, initialement prévus par une société extérieure, ont été effectués par la régie interne à la commune. Les ferronneries ont été réalisées gracieusement par Mrs Jean Noël et Alain SOUBEIRAN, adjoint au Maire, et ce dans le but de minimiser les coûts. Nous remercions donc encore une fois les forces vives de ce village qui mettent tout en œuvre pour permettre un développement au coût le plus juste.



En Bref

- Réfection de la piste des arènes et réalisation du débarcadère du toril
- Enfouissement du réseau ERDF rue de Vergèze
- Club House du stade «Clément Coste»
- Reprise des concessions du cimetière
- Menuiseries de la Maison du Peuple
- Mise en vente du Stade des Ayres pour un projet d'aménagement urbain
- Mise en vente et compromis de vente signé pour la remise Daumas, à hauteur de 183000€. Le projet déposé prévoit un potentiel de 14 appartements en R+2
- Regoudronnage du lotissement «Les Iragons»



EN PROJETS

- Réfection de la voirie Rue de la Verrierie (de la RD 979 au lotissement impasse Clairefontaine)
- Contrat d'entretien annuel des voiries
- Construction d'un hangar de stockage pour le Centre Technique Municipal
- Installation de radars pédagogiques

ECOLE MATERNELLE «LES PETITS LOUPS»

Conformément à la demande des parents et de l'Association des Parents d'élèves, la municipalité a décidé des points suivants :

- Mise en place de bancs dans la cour, de jeux extérieurs durant l'été avec dépose de la pergola,
- Mise en place d'un sol souple pour éviter les glissades (carrelage devenu glissant et dangereux) dans le hall.

MOLTO & Fils
S.A.R.L. B.T.P.

• **BATIMENTS INDUSTRIELS • TERRASSEMENTS ET DEMOLITIONS**
• **TRAVAUX DE V.R.D • GENIE CIVIL • STATION PETROLIERE**

305, chemin Moulin Roul
30920 CODOGNAN - ☎ 04 66 35 06 27
Fax : 04 66 35 06 46 - Port : 06 09 35 00 94 - E-mail : moltoetfils@wanadoo.fr

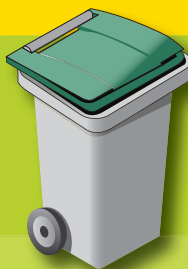
DANS MA COMMUNE LE TRI EST À LA UNE

Il est rappelé que les poubelles devront être sorties la veille du ramassage après 18h00 et seront rentrées le jour de la collecte. Elles ne doivent pas rester en permanence sur les trottoirs et gêner les piétons (Amende de 35€).

► **Changement des jours** de collecte des ordures ménagères et emballages recyclables

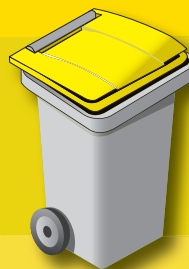
Jours de la collecte à partir du 4 mai 2015 :

Jours
de
collecte



BAC VERT

MARDI / SAMEDI



BAC JAUNE

JEUDI



PAPIER

Les journaux, revues, magazines devront désormais être déposés dans les colonnes prévues à cet effet. Des colonnes seront mises à disposition :

- Rue de la Védière
- Rue de la Camargue (à venir)
- Une dernière colonne à venir (lieu non déterminé)

Fin de la collecte des JRM
en porte à porte



Des déjections canines souillent toujours notre village.

Il est fait rappel ci-dessous de l'ar-rêté concernant ces nuisances.

« Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les espaces verts publics.

Les contrevenants au présent règlement seront verbalisés en application de la réglementation en vigueur ».

► CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Comme annoncé, un Conseil Municipal des Jeunes sera mis en place à la rentrée de Septembre. Il s'agira d'un véritable espace d'apprentissage de la démocratie et des règles citoyennes, dans le cadre d'un engagement individuel et collectif.

Les étapes de mise en place seront les suivantes :

- Inscription des élèves candidats ;
- Vote à l'école ;
- Dépouillement ;
- Participation à 3 réunions annuelles.

Modalités à retrouver dans la LM de Septembre.

► MATINÉE RAMASSAGE

Ce 28 mars 2015, à l'initiative de la cave coopérative Le caveau d'Héraclès, a organisé une matinée nettoyage de la nature pour la 6^e année. Ce sont près d'une quarantaine de participants qui ont arpenté la campagne Aigues-Vivoise et ils ont rempli deux camions prêtés par la commune. L'usine Syngenta a participé également en amenant fougasses et pizzas. Parmi les déchets récoltés, quelques uns insolites comme un petit bateau, des casseroles, des abatants de toilette,... Sonia Belchi cheville ouvrière de cette initiative a su fédérer des agriculteurs mais aussi des habitants d'Aigues-Vives pour améliorer le cadre de vie.

▶ ÉLECTIONS DÉP ARTEMENTALES DE MARS 2015

Suite à un redécoupage Codognan est rattaché au canton de Vauvert.

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Nicolas MEIZONNET Mme Béatrice PRUVOT	BC-FN	556	28,09	56,62
M. Jean DENA Mme Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS	BC-SOC	426	21,53	43,38

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 979		
Abstentions	906	45,78	
Votants	1 073	54,22	
Blancs	65	3,28	6,06
Nuls	26	1,31	2,42
Exprimés	982	49,62	91,52



▶ LE DEVOIR DE MÉMOIRE : PRÉSENCE AUX COMMÉMORATIONS 8 MAI 2015

L'année 2015 est celle d'un hommage de la Nation à la génération de la guerre, et d'un plaidoyer en faveur de la transmission du souvenir des événements des années 1939-1945.

Lors de ces manifestations, les enfants de Codognan de l'Ecole des Cèdres ont repris un émouvant «Chant des Partisans» avant la traditionnelle dépose de gerbes.





Cette année scolaire a été marquée notamment par la réforme des rythmes scolaires, thème abordé dans la concertation avec les différentes parties prenantes.

Cette réforme a permis de faire émerger, à l'école élémentaire, de nouvelles activités de 16h à 17h. Il est important de remercier tout le personnel bénévole, les associations de Codognan ainsi que la Communauté de Communes qui ont permis aux enfants de bénéficier d'activités aussi intéressantes que variées.

Par ailleurs, une certaine incohérence des horaires a été relevée entre les différentes écoles (primaires et maternelles) pour les parents ayant des enfants scolarisés dans chacune des écoles. De nouveaux horaires ont été mis en place afin d'harmoniser l'entrée en classe.

► FÊTE ÉCOLE MATERNELLE

Une belle fête a été donnée cette année au sein de l'école maternelle. Malgré une météo peu clémente, la convivialité et les spectacles de qualité étaient au

rendez-vous ! Un grand merci à l'équipe enseignante, au ATSEM, à l'APE ainsi qu'aux parents pour avoir participé à cette réussite.



En Bref

DATE VACANCES SCOLAIRES

Rentrée : 1^{er} Septembre 2015
Toussaint : 17 Octobre 2015 au
Dimanche 1^{er} Novembre 2015
Hiver : Samedi 15 Décembre
2015 au Dimanche 3 Janvier 2016

NOUVEAUX HORAIRES SCOLAIRES

- 8h45 le matin
- 13h45 l'après midi
Les sorties se font toujours
à 12h00 et 16h00
pour chacune d'entre elles.

EFFECTIFS RENTRÉE 2015-2016

Ecole Maternelle : 106 enfants
répartis en 4 classes
Ecole Élémentaire : 120 enfants
répartis en 5 classes

RESTAURATION

La restauration connaît une belle
fréquentation avec 150 repas
équilibrés, servis chaque jour,
répartis en 3 services, et facturés
3.66€ par enfant.

► SPECTACLE «FABLES
DE LA FONTAINE» PAR LES
ENFANTS DE L'ÉCOLE
DES CÈDRES

► REMISE DE LIVRES

Mr le Maire a offert à chaque élève
de CE2, CM1 et CM2 un livre sur
les valeurs de la République. Il sera
utilisé en classe lors des séances
d'apprentissage de la vie civique et
morale.

► NOUVEAUX BANCS

« L'équipe enseignante et
les enfants de l'école maternelle
remercient la mairie
pour les bancs
de la cour de récréation. »



► PLANTATION D'ARBRES

Un panneau indiquant le nom de
tous les élèves de l'école élémentaire
a été placé sur le site du parcours
de santé. Les plantations ont
été effectuées en partenariat avec la
société de chasse St Hubert.



► VIDE GRENIER DE L'APE



Manifestations & Culture



Une belle soirée du 13/07 entamée par un apéritif offert par la municipalité au stade des Ayres. S'en est suivi un discours de Mr le Maire ponctué de la remise des prix du Concours des Balcons et Jardins fleuris par Christiane DEUBEL. Les festivités se sont poursuivies avec un pique-nique géant et une retraite aux flambeaux, emmenée par les enfants et la «Peña Mistral» au sein des rues de notre village. Le tout ponctué par une soirée musicale animée par Dj Jérémie CHALLIER. Nous remercions les nombreux participants pour la bonne humeur générale !



▲ SOIRÉE DU 13 JUILLET

▼ CONCERT AU TEMPLE

(AVEC LA COLLABORATION DU CCC)



▲ INAUGURATION PARCOURS
JOSEPH SERRANO



► FESTIVAL
PALABRAGES
Michèle BOUHET, conteuse et collectrice de mémoire, est née et vit en Poitou. Chaleureuse et curieuse, elle aime les gens, expérimente d'autres façons d'écrire, de dire, et mêle contes, chants et témoignages. Stelios PELASGOS, conteur, auteur

et enseignant est né et vit en Grèce. Auteur du renouveau du conte, il y organise festivals, ateliers et pratique le conte thérapeutique. Ses contes respirent la Grèce d'hier et d'aujourd'hui. Spectacle suivi d'un apéritif offert par la commune.

MANIFESTATIONS À VENIR

- 12/09 : Forum des associations
- 10 octobre : Concert de Régine PASCAL avec le Comité des Fêtes
- Exposition photos du 23 au 25/10
- Semaine bleue: 21/10 (loto)
- Cérémonie du 11 Novembre
- Soirée musicale «Les Miréd'Or» le 21/11 sur les thèmes : chansons d'amour et variétés



▶ COURIR AVEC SARAH

*Bonjour,
Je m'appelle Sarah, Je vais avoir 15 ans cette année, et je suis fan de courses à pieds en fauteuil roulant !!!*

Cela va faire 6 ans qu'une bande de joyeux coureurs me poussent à travers les rues, routes et chemins du Sud de la France à l'occasion de courses à pieds entre 10 et 20 km. Cette aventure qui a débuté en 2009 sur un pari un peu fou, entre mes parents et un des pousseurs, ne cesse de s'étoffer.

Des quelques amis sollicités pour financer mon fauteuil au départ, nous sommes maintenant près de 100 adhérents dans mon Association.

Cette année sera à coup sur une grande année de solidarité, une nouvelle fois, et pour suivre ces beaux événements venez régulièrement cliquer sur mon site.

Merci de votre visite

*Je vous embrasse
Sarah.*

CodoMag : Bonjour Philippe, alors parlez-nous de cette aventure et de sa genèse.

Philippe BINETRUY et Fabrice CARREAU : Sarah est une jeune fille poly-handicapée que nous poussons dans un fauteuil adapté aux courses à pieds sur routes et chemins depuis maintenant 6 ans.

Après avoir visualisé une vidéo montrant un père et son fils handicapé participer à un triathlon, et sachant que Sarah adorait faire des balades en fauteuil roulant, j'ai proposé à ses parents l'idée

de faire des courses à pieds en poussant Sarah dans un fauteuil. Avec leur accord j'ai cherché et testé plusieurs fauteuils pour trouver celui qui serait le mieux adapté à notre programme et j'ai finalement porté mon choix sur un fauteuil dont l'utilisation initiale est de transporter des personnes handicapées, fauteuil que nous avons bien entendu dû adapter.

CM : Vous parlez d'achat de différents fauteuils, mais cela a dû vous coûter cher ?

PB / FC : L'acquisition de ce fauteuil, très cher, m'a motivé pour créer une association afin de pouvoir récolter les fonds nécessaires à son achat et que tous les mouvements de fonds soient officiels et transparents. Notre réseau familial, d'amis et relations nous a permis de rassembler assez rapidement le montant nécessaire pour l'acquisition du fauteuil. Nous avons eu suffisamment de fonds également pour couvrir les frais de déplacements des coureurs, les inscriptions aux courses, les adaptations du fauteuil et les accessoires.

CM : Quels sont les résultats et/ou changements que vous avez pu noter chez Sarah ?

PB / FC : Manifestement, Sarah est très heureuse de faire ces courses en fauteuil. Ses seules possibilités d'exprimer ses sentiments et son humeur sont le rire ou les pleurs. Eh bien je peux vous dire que des sourires, des rires, des éclats de rire, des fous rires, nous en avons

eu des « kilos » depuis que nous courons ensemble. Nous avons eu aussi des pleurs, ce qui nous a permis de comprendre que Sarah n'apprécie pas le vent et les courses longues uniquement sur goudron qui ne « bousculent » pas assez. Nous pouvons désormais adapter son programme de courses en fonction de ces critères.

CM : Et de votre côté, un souvenir marquant ?

PB / FC : Chaque course apporte son lot d'émotions. Mais effectivement, la première course à laquelle Fabrice, son papa, a participé fût une des plus grandes « séquence émotion » de cette aventure. Tout d'abord parcequ'il s'agissait d'une première, mais également parce que la course était une des plus dures à laquelle nous ayons participé.

Je me rappelle que nous avons été obligés de porter le fauteuil à 4 - plutôt que de le pousser - car le chemin ne le permettait pas. Et là Sarah a eu un fou rire de près de 10 minutes, avant que nous ne passions un ruisseau à guet en portant de nouveau le fauteuil. Fabrice est arrivé au courage dans ce village, où nous attendait une véritable marée humaine qui applaudissait de toute part. Fabrice est tombé dans les bras de Carole, une des membres de l'équipe des pousseurs, et chacun a fondu en larmes, dans un mélange

d'épuisement et de gratitude envers un public si généreux.

CM : D'autres aventures que la course à pied ?

PB / FC : Absolument ! Nous avons débuté les descentes à ski depuis quelques hivers, et là encore les moments sont forts ! Nous renouvelons l'expérience chaque année car Sarah adore la neige. Nous avons dû encore une fois nous adapter à un nouvel environnement, mais c'est notre essence !

CM : Quels sont vos prochaines dates clés et objectifs ?

PB / FC : Nous sommes toujours à la recherche de partenaires pour nous soutenir afin de financer les différents besoins que la gestion de l'association nécessite.

Cette année, il y a plusieurs dépenses budgétées :

1/ l'achat du nouveau fauteuil. Aujourd'hui, cinq ans après nous pensons que nous pourrions améliorer ce fauteuil et le faire évoluer afin que Sarah soit installée plus confortablement et que les pousseurs ne se blessent pas en poussant le fauteuil. Notre expérience nous permettra de construire

le fauteuil le mieux adapté pour des enfants présentant des handicaps similaires à ceux de Sarah, c'est-à-dire, impossibilité de maintenir son corps dans une position sans le soutien d'une coque enveloppante. Nous souhaiterions construire ce fauteuil avec des matériaux résistants et légers autour de cette coque, et y adjoindre toute la technicité actuelle afin de bénéficier d'une facilité de « roulage » optimum. Ce fauteuil est en début de mise au point, il devrait pouvoir « rouler » avec Sarah dès cet été ;

2/ l'organisation de la 5ème « courir avec Sarah au Pont du Gard » le samedi 10 octobre 2015 ;

3/ l'aide au financement d'un véhicule adapté au transport de Sarah.

Ces trois postes représentent plusieurs milliers d'euros de dépenses et nous souhaitons que ces quelques explications commencent à vous convaincre de nous aider pour les années à venir

CM : Dernière question un peu personnelle, pour vous Fabrice le Papa. N'avez-vous pas l'impression d'être quelque peu « dépassé » avec une médiatisation et un engouement toujours plus grands ?

PB / FC : Absolument pas, bien au contraire. L'Association a permis de nous sentir entourés, confortés dans nos convictions, tout en adoucissant le quotidien. Mais surtout, un des principaux volets de notre action est d'aider des parents ayant les mêmes préoccupations que nous, afin de leur faire découvrir notre action. Nous nous déplaçons dans leur région ou les invitons à venir nous rencontrer lors d'une course afin de faire « courir » leur enfant avec Sarah dans un second fauteuil.

A ce jour nous avons fait courir « Robin » un jeune garçon habitant de la Drôme et atteint du même handicap que Sarah. Nous avons couru à CREST, dimanche 10 mai de cette année avec un autre enfant handicapé, et espérons pouvoir continuer à aider un maximum d'enfants et de familles !

Pour devenir membre actif ou simplement «donateur» n'hésitez pas à nous contacter !

Philippe BINETRUY
150 Chemin de Vazilliers - La Sabatière
30210 St HILAIRE D'OZILHAN
Mobile : 06 86 518 994
Mail : couriravecSarah@orange.fr

► CI UB TAURIN «LES ENGANES»

Après une météo capricieuse qui ne permit à la programmation de vendredi de se tenir, le week-end allait de dérouler sous un temps plus clément. La course de vaches cocardières a tenu toutes ses promesses et a vu la victoire de Commette de la manade Raynaud et de Thomas Dumont. Quant à la course dimanche du trophée de l'avenir, se tenant devant une affluence record a été d'un bon niveau notamment en seconde partie avec Lazare de Cyr (2^{ème} prix) et surtout Moka (Rousty) qui allait inscrire son nom au 5ème trophée souvenir Patrick Aumède aux côtés de David Maurel. Les spectacles de rues, notamment de Festival d'Abrivados du Samedi en nocturne ont connu leur part de succès pour les jeunes et les moins jeunes, tout comme l'animation musicale à la charge de l'inépuisable Groupe Dynamic.

Un bon cru 2015 pour Les Enganes.



► TERRE DES ENFANTS



Terre des Enfants au secours des enfants en détresse (www.terredesenfants.fr).

Plusieurs milliers d'enfants orphelins ou misérables sont soignés, nourris, vêtus, scolarisés, et pourvus d'un métier, dans les pays les plus pauvres du monde.

Photo Ecole la Ruche à Tananarive, où sont pris en charge plus de 300 enfants.

► ÉGÉRISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE

Le traditionnel «weekend familles» du mois de mai a réuni 63 participants - de 5 à 79 ans - au Val de l'Hort (Anduze). Le thème choisi cette année (la liberté) a été très porteur, au travers d'ateliers divers, où toutes les générations réfléchissaient ensemble



REPAS TIRE DU SAC DANS LES ARENES / CONCERT

► KARATÉ



Le groupe des enfants 6-9 ans avec leur professeur Sylvine Durand

Quelques renseignements : 77 licenciés au club pour la saison 2014 - 2015 répartis en 4 cours enfants, ados, adultes et body karaté.

Le club a été félicité lors de la réunion des associations en mairie pour avoir participé tout au long de l'année aux activités de découverte organisées lors du temps périscolaire à l'école primaire Les cèdres.

Le club sera présent pour donner des informations et prendre inscriptions et renouvellements lors de la journée des associations le 12 septembre de 9h à 13h à la Maison du peuple pour la rentrée 2015 - 2016.

► CONCOURS DE PÉTANQUE PRIX DE LA VIII^E



Ce concours a connu un très grand succès avec plus de 180 participants.

Vainqueurs : DANDELO Jacki, MUNOZ Vincent, BENOIT William
Finalistes : FELIX Jean Pierre, JUNCA Daniel, SAHA Bouhamer

► CROIX BI EUE

Aide aux personnes dépendantes de l'alcool. Nous travaillons avec des médecins alcoologues et les cliniques de la région.

Nous faisons des groupes de parole et des visites à domicile.

- Notre bureau national se trouve à Paris.
- Notre bureau local se trouve à Nîmes. 7, rue Antoine Delon. Tél : 06 09 09 40 65



► COMITÉ DES FÊTES

Malgré la météo peu clémente, la journée du Trophée du Rhône a pu se dérouler dans son intégralité.

La journée a débuté par la messe provençale qui s'est tenue dans la Maison du Peuple. Cette nouveauté a semblé-t-il être appréciée des personnes présentes et une réussite, notamment avec une excellente prestation de la chorale de St Génès des Mourgues, et un final dans les arènes pour la bénédiction des chevaux, les arlésiennes et la Peña «Los Caballeros». La journée s'est poursuivie par les traditionnelles abrivados de la manade ROBERT H et un repas du midi sur la place de la République animé par la Peña.

Vint ensuite la course avec pour la capélado, la participation des arlésiennes «Lou pantaï di Camargo», les gardians de la manade Robert H., et bien sur la Peña. Il est à noter que malgré le temps, les gradins étaient bien garnis. La course fut de l'avis général d'un très bon niveau avec les prestations de Sysley, Dingo et Goupil de la manade Blatière, Saladin et Othello de Nicollin, Givalon et Grenat de Cuillé. Néanmoins, Grenat, Saladin et Othello ressortent du lot. Chez les raseurs, Méhdi Belgourari et Jamel Bouhargane méritent les prix, même si Rémi Guyon et à un degré moindre Mickael Gougeon n'ont pas démerité. Après la remise des prix avec tout le folklore habituel, nous avons eu la bandido puis la journée s'est terminée en musique sur la place.



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Stéphane Belin

Villas clés en mains
Restauration

85, rue d'Aimargues - 30920 CODOGNAN
Tél. 04 66 35 53 77 - Fax 04 66 35 01 22

CAFE DE LA PLACE



CODOGNAN
04 34 320 719

Siège du Stade Olympique de Codognan



HÉRACLÈS

PROMESSE DIVINE



Producteur de vins



Produits du terroir



Ouvert 7/7
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Dimanche de 9h à 12h - Tél. 04 66 88 85 50
Coordonnées GPS : N43 44'01" - E4° 14' 06"
info@caveau-heracles.com

SAGNÉ

PEINTURE INDUSTRIELLE

161 chemin du Moulin Roul
30920 Codognan

04 66 35 07 99

contact@sagne-laroforets.com

*Un conseil, un suivi, des travaux de qualité
à l'aide de produits et techniques éprouvés*

Service anticorrosion : grilles de clôture, portails, charpentes, entrepôts et toute installation métallique
Demandez Néra Sagné

Service bâtiment et façades
Demandez Pascal Sagné



Egalement à votre écoute, notre service végétation :
création et entretien d'espaces verts, élagage, déboisement, débroussaillage
Demandez Pascal Sagné



GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



ggl-groupe.com

**La marque
du terrain à bâtir**